

**D**es technologies clés, pour quoi faire ? L'objectif fondamental de ce travail de prospective technologique consiste, après avoir positionné la France dans son environnement international, à procurer des gains d'efficacité dans le monde de l'entreprise comme dans la gestion publique. Il est voisin dans son esprit d'autres exercices menés concurremment par de grands pays industrialisés.

L'étude sur les technologies clés à horizon 2015 est un document attendu : pour mémoire, l'étude précédente, qui visait l'horizon 2010, a donné lieu à environ un million de pages lues sur Internet.

Luc ROUSSEAU, directeur général de la Compétitivité, de l'industrie et des services m'a proposé de prendre la présidence du comité stratégique de l'étude en me demandant de veiller à la bonne orientation des dimensions scientifique, technique et industrielle de l'exercice, et de m'assurer de la collégialité du travail à accomplir.

Pour cela j'ai réuni, dans ce comité, un certain nombre de personnalités qui toutes ensemble permettaient de dégager une vision partagée des enjeux pour notre pays.

Les échanges réguliers avec les acteurs opérationnels de l'étude ont permis de définir parmi sept secteurs les 85 technologies clés qui devront faire l'objet d'une attention soutenue de la part des chefs d'entreprises, des cadres, des décideurs publics, car leur maîtrise permettra de mieux relever les défis qui se posent à notre société et de donner à nos entreprises de meilleurs avantages compétitifs.

Que dit-elle de neuf par rapport aux exercices précédents ? Si les trois quarts environ des technologies déjà repérées en 2005 comme cruciales restent présentes, leurs contenus détaillés, leurs marchés de débouchés, leur champ concurrentiel, la quantification de leurs importances relatives, ont évolué. D'autre part, la présente étude s'est attachée à fournir des clés aux chefs d'entreprises à la recherche de nouveaux vecteurs pour innover comme aux décideurs publics qui vont devoir arbitrer avec des budgets contraints. Enfin, une analyse sur les technologies diffusantes, importantes pour l'économie, a été conduite.

Ce sont environ 250 experts qui ont été consultés pour collecter les informations permettant un diagnostic sur le contexte et les enjeux des différents secteurs, relever les grandes tendances d'évolution qui leurs sont associées, identifier les évolutions technologiques majeures et les acteurs de la R&D qui les conduisent. De plus les feuilles de route stratégiques des pôles de compétitivité à vocation mondiale ont été intégrées dans les analyses.

Je tiens à les remercier tous pour leur précieuse contribution,

Cet exercice a été conduit pour déterminer sur chacune des technologies les principales forces et faiblesses, atouts et menaces des compétences françaises.

Les développements d'innovations technologiques doivent répondre simultanément à deux types d'attentes sociétales ; d'une part, le besoin de progrès, de création de valeur, d'emplois, de bien-être, de sécurité ; d'autre part, la prise en compte des risques, réels ou perçus, inhérents à toute innovation. L'étude a donc aussi mentionné, pour chacune des technologies, les facteurs qui pouvaient en freiner le déploiement.

Enfin, en vue d'augmenter la création de valeur sur le territoire national, les différents aspects liés à l'identification et au développement de nouveaux types de services concourant à la compétitivité et à l'amélioration de notre balance commerciale ont été examinés sous l'angle des opportunités offertes par les différentes technologies et marchés.

Les différentes monographies et fiches technologies clés constituant le document final s'accompagnent de propositions de recommandations formulées par les différents groupes de travail et validées par le comité stratégique. Ces recommandations proposent aux lecteurs, à différents niveaux de mise en œuvre (investissements, partenariats, formation, réglementation, normalisation...), des pistes pour créer un environnement favorable au déploiement de ces technologies.

L'étude *Technologies clés 2015* sera rapidement utilisée puisqu'elle fait partie, au même titre que la stratégie nationale de recherche et d'innovation et la stratégie nationale sur l'énergie, et en cohérence avec ces dernières, des documents de référence qui vont permettre de guider les choix à retenir dans le cadre des investissements d'avenir notamment en ce qui concerne les instituts de recherche technologique et les instituts thématiques d'excellence en matière d'énergie décarbonée.

Je forme le vœu que les résultats de *Technologies clés 2015* se déclinent en de multiples actions en faveur du développement de nos industries, et du succès de nos chercheurs, ingénieurs et techniciens, et qu'ainsi ils contribuent à offrir à notre pays les meilleures conditions de son développement dans la compétition mondiale.

**Denis RANQUE**

Président du comité stratégique